Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Stéphane LE FOLL

Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
Porte-parole du Gouvernement

Matthias FEKL

Secrétaire d'Etat chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger

Paris, le 30 juin 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

_

A l'occasion de la rencontre entre LI KEQIANG, Premier ministre de la République populaire de Chine et le Premier ministre Manuel VALLS : Stéphane LE FOLL et Matthias FEKL saluent une avancée historique

_

A l'occasion de la visite officielle en France de LI KEQIANG, Premier ministre de la République populaire de Chine, les autorités chinoises ont annoncé la reconnaissance de l'indication géographique *« Bordeaux »*. Celle-ci était en discussion depuis 2011. Parallèlement, les 45 appellations bordelaises de vin tranquilles rattachées à l'appellation Bordeaux ont également été publiées, ce qui devrait aboutir sous deux mois à leur protection effective.

Pour Stéphane LE FOLL, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, Porte-parole du Gouvernement et Matthias FEKL, secrétaire d'Etat chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme, et des Français de l'étranger, il s'agit là d'une avancée historique pour la protection des appellations bordelaises en Chine.

Cette reconnaissance traduit les efforts du gouvernement pour faire partager, chez l'ensemble de nos partenaires, le concept d'indications géographiques à travers une « diplomatie des terroirs » qui promeut les productions de qualité ancrées dans nos territoires et la défense des savoir-faire dans toutes les enceintes de négociations multilatérales comme dans les relations bilatérales. Une discussion plus globale a d'ailleurs été engagée avec la Chine dans le cadre de la conférence de Lisbonne ou des discussions sont en cours afin d'aboutir à la reconnaissance mutuelle entre l'Union européenne et la Chine d'une centaine d'indications géographiques des deux pays.

Par ailleurs, les ministres se félicitent que cette visite ait permis à l'entreprise productrice de poudre de lait, l'Union Laitière de la Venise Verte (ULVV), de retrouver l'agrément l'autorisant à exporter en Chine. L'entreprise de charcuterie Bernaudeau a, pour sa part, obtenu son « agrément technique » à l'export vers la Chine. Une fois les dernières formalités administratives opérées, celle-ci pourra exporter en Chine.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74
Service de presse de Matthias FEKL – Tel 01 49 55 59 74